

Vie pratique

«Migros Magazine» à votre service

Danielle Frei Perrin, vétérinaire, possède elle-même deux furettes, «Hola» et «Lomé».



Les NAC à la folie

Les nouveaux animaux de compagnie ont la cote! Un engouement qui suscite une réflexion préalable, car ces bêtes nécessitent des soins tout particuliers.

Fini le temps où chiens et chats étaient les seuls animaux de compagnie. S'ils restent les favoris, les NAC, comprendre: nouveaux animaux de compagnie, ont de plus en plus de succès. Ainsi, furets, chinchillas, serpents, mygales et autres bêtes à poils, écailles ou plumes se sont fait une place de choix dans les familles suisses. Pour Danielle Frei Perrin, vétérinaire à Echichens (VD), les gens ont un attrait toujours plus grand pour les espèces exotiques. Phénomène de société, manière de se démarquer, choix dicté pour fuir les polémiques actuelles autour des chiens, moyen d'éviter des allergies... Quoi qu'il en soit, ces nouveaux compagnons nécessitent des soins et un habitat particuliers.

Autorisation de détention

Après des études de vétérinaire en Suisse et quelques années de recherche sur les chevaux, Danielle Frei Perrin s'est spécialisée dans le traitement des NAC et

Comment choisir son animal

Une panthère dans le salon, c'est chic! Mais interdit par la loi. Alors avant d'acheter, il vaut mieux se renseigner. Il existe plusieurs moyens et cela dépend des informations que vous recherchez.

D'un point de vue légal: le site de l'Office vétérinaire fédéral www.bvet.admin.ch donne la liste des animaux et les autorisations nécessaires pour leur adoption. Le site du CITES (convention sur le commerce international des espèces de faunes et de flores sauvages menacées d'extinction) www.cites.org donne la liste des animaux protégés.

Sur le choix de l'espèce: rien ne vaut une visite dans un parc zoologique ou dans un vivarium. Discuter avec des experts (gardiens d'animaux ou vétérinaires) est aussi un moyen de faire connaissance avec son futur compagnon. Et sur internet on trouve une multitude de sites informatifs, nous en avons retenu un: le site de la protection suisse des animaux www.protection-animaux.ch.

«**Bon à savoir**», la revue romande de consommation et d'informations juridiques, vient également de publier, en octobre 2006, un hors série intitulé: «**Un compagnon au poil! Comment choisir et soigner son animal de compagnie**». Anticiper le placement pour les vacances permet aussi d'éviter un abandon ou des soins trop succincts dans une structure non adaptée.

plus particulièrement des furets, dont elle apprécie le caractère joueur, malin et affectueux. «Cette spécialisation n'existe pas ici, j'ai donc fait cette formation en France.»

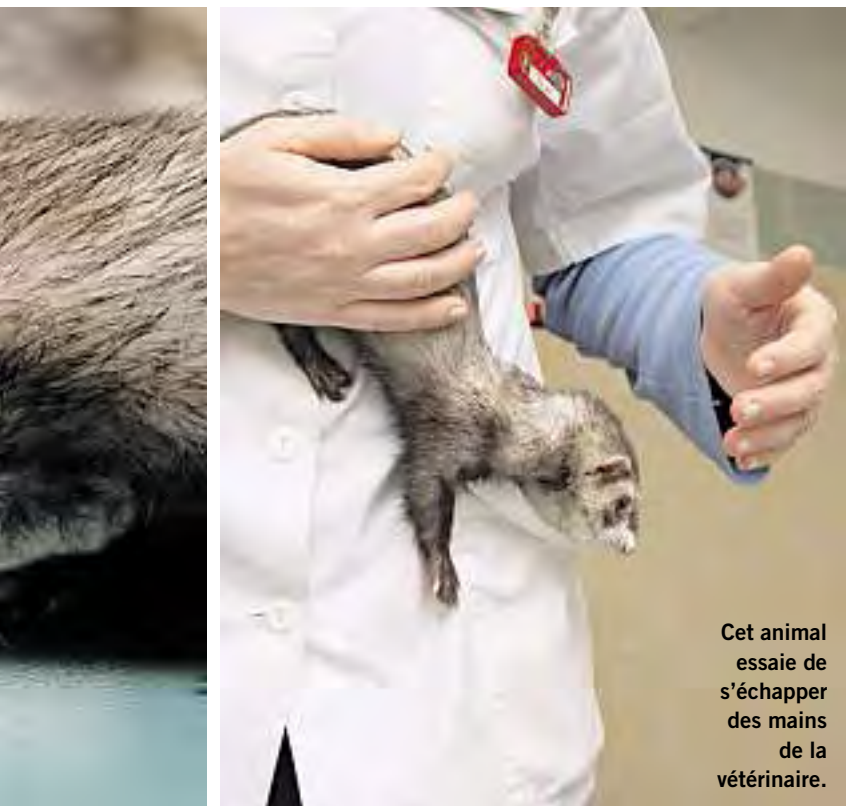
Pas étonnant lorsque l'on sait qu'en Suisse, pour détenir ce type d'animaux, il faut un permis délivré par le service vétérinaire cantonal pour une durée donnée et renouvelable. Dans d'autres pays comme les Etats-Unis ou la France, les furets sont devenus le troisième compagnon à poil après le chien et le chat. Passionnée par cet animal «intelligent, curieux, et qui dort beaucoup», la vétérinaire possède elle-même deux furettes: *Hola*, 7 ans et demi, et *Lomé* 5 ans et demi. «La première, nous sommes allés la chercher chez un éleveur, et la deuxième est arrivée devant la porte du cabinet dans un carton en pleine nuit... abandonnée», raconte la vétérinaire soulevant une problématique aux conséquences dramatiques: le grand nombre d'abandons qui touche ces animaux. «Quand on prend un animal, il faut penser à l'avenir, à sa durée de vie (cinq à huit ans pour les furets), à ses besoins quotidiens et à son éducation. Parfois, il vaut mieux choisir une bête qui vit moins longtemps et qui est peu encombrante plutôt qu'un animal exigeant.» Car si la loi sur les animaux domestiques est stricte en Suisse, c'est aussi pour éviter que



Les furets sont de gros dormeurs mais aussi de grands joueurs.



L'alimentation du mustélide domestique est constituée de croquettes pour furets ou pour chatons.



Cet animal essaie de s'échapper des mains de la vétérinaire.

les gens ne les relâchent dans la nature. «Les conséquences sont catastrophiques, tant pour les animaux que pour l'écosystème», souligne la vétérinaire en allant chercher ses deux furettes dans leur immense cage construite par ses soins. Et oui, un animal domestiqué aura du mal à trouver de la nourriture seul dans la nature. Le risque est grand également de se faire écraser par une voiture. Pire, il pourrait déséquilibrer l'écosystème comme dans le cas des très voraces tortues de Floride abandonnées dans des lacs ou dans des étangs. Raison pour laquelle les vivariums et zoos sont de plus en plus souvent sollicités pour accueillir des animaux qui ont souvent besoin de plus de soins et d'attention que ce que l'on aurait pu penser.

Les NAC à sang froid

Côté reptiles, Stephan Nobile, président du GHAL (groupement herpétologique et arachnide de Lausanne) fait le même constat. «Il y a actuellement un enthousiasme particulier pour les reptiles, mais le rapport n'est pas du tout le même que celui que l'on peut

avoir avec un chien ou un chat.» Observation du comportement, fascination pour les rampants,

terrariophilie sont autant d'arguments évoqués pour motiver le choix d'un tel animal. Pourtant, si les reptiles semblent impliquer moins de servitudes qu'un chien qu'il faut sortir trois fois par jour, ces animaux engendrent d'autres obligations. Notamment l'élevage de la nourriture! «Et changer régulièrement de terrarium. J'ai un boa de 15 ans, quand je l'ai eu il faisait 20 cm, c'était un bébé. Aujourd'hui, il fait 2 m 70!» raconte ce passionné qui possède aussi une mygale et deux scorpions. Stephan Nobile conseille de se renseigner auprès d'un vivarium, de lire des livres, de s'informer sur la durée de vie, sur la taille adulte, et d'être très vigilant quant au terrarium qui doit être aéré mais précautionneusement verrouillé et non accessible aux enfants. «J'ai deux enfants, quand leurs copains viennent à la maison, ils sont fascinés, les parents, eux, ne réagissent pas tout à fait de la même manière», note-t-il en riant.

Fascinants pour les uns, répugnants pour les autres, les NAC sont des animaux de compagnie qui méritent le respect. Chaque espèce a ses propres besoins qu'il ne faut pas négliger. Capables de bêtises, il faut aussi les surveiller et veiller à leur bonne santé. «Une fois, j'ai laissé une chaise à proximité de la table sur laquelle il y avait une plante. Vous imaginez la suite... ma furette avait de la terre partout et la plante était en piteux état», raconte Danielle Frei Perrin en riant. Farceur, le furet demande beaucoup de patience, de l'attention dans l'éducation «surtout lorsqu'ils sont petits» et parfois un peu d'humour pour supporter leurs petites bêtises.

Séverine Liardon

Photos Pénélope Henriod

Plus d'informations:
Cabinet de Danielle Frei Perrin: www.aufuret.ch
Groupement herpétologique et arachnide de Lausanne: www.herpeto.ch/

«Quel animal choisir?» Répondez à notre quiz sous www.migrosmagazine.ch

Il est passé par ici...

Le furet fait partie de la famille des mustélidés, comme la fouine, l'hermine, la belette et le putois dont il serait un lointain cousin. Seul animal domestique de ce groupe, le furet aurait été créé à partir du putois. A l'origine, il était dressé pour la chasse au lapin et au serpent.

Taille adulte: 45 à 55 cm pour 1 à 1,5 kg pour le mâle et 600 à 900 g pour la femelle.

Habitat du furet: le furet supporte mal la chaleur et il en va de même pour l'humidité. Sa cage spacieuse est soumise à une norme imposée par l'Office vétérinaire fédéral. A savoir: un minimum de 60 cm de haut entre les étages. Danielle Frei Perrin attire l'attention sur le fait que les cages vendues dans le commerce sont souvent de taille inférieure à cette norme et qu'il vaut mieux la construire soi-même. En outre, il faudrait doter la cage d'un système de tuyaux et d'échelles où les furets peuvent gambader et se défouler.

Ainsi que de hamacs où ils peuvent faire la sieste. «Ce sont de grands dormeurs et de grands enfants qui adorent jouer ou nous suivre partout lorsqu'on les laisse en liberté», souligne la vétérinaire. Et pour leurs besoins on peut sans autre utiliser de la litière pour chats.

Nourriture: le furet est un carnivore (et pas un rongeur), cependant, il est curieux et s'il croise des fils électriques ou un bord de canapé appétissant, il n'hésitera pas à le grignoter. «Il faut penser à sécuriser son appartement avec des panneaux de plexi souple ou une bordure en bois, conseille Danielle Frei Perrin, et ne pas laisser traîner d'éponge, de sac en plastique ou de chaussette quand on les lâche dans l'appartement.» Son alimentation est constituée de croquettes pour furets ou pour chatons. Carnivore, il a besoin de beaucoup de protéines 30 à 40% de son alimentation et de matières grasses (de 20 à 22%). Par contre, il a peu de besoins en fibres ou en hydrates de carbone. Il apprécie le

poulet, le poisson et le jaune d'œuf.

Soins et vaccination: il est conseillé de castrer les mâles, car, cousin du putois, il peut sentir très fort. Comme le furet sort assez peu, il transporte moins de bactéries qu'un chat ou un chien. Par contre, il est sensible et pourrait attraper la grippe si vous êtes malade. Chaque année il faut le vacciner contre la rage et la maladie de Carré.

Education: il est important d'éduquer les jeunes furets à la propreté. Mais pas seulement. «Ils ont tendance à mordiller et à se pincer entre eux, et même s'ils ont la peau dure, c'est une mauvaise habitude», souligne Danielle Frei Perrin.

Obligation légale: pour détenir un furet, il faut obtenir une autorisation délivrée par le service vétérinaire cantonal qui vient contrôler si les conditions de détention sont conformes. Cette autorisation renouvelable est délivrée pour un temps limité.